



Eybens, le 29 novembre 2011

SM/JLB

Bon pour diffusion
Marc Baietto, Maire d'Eybens

Compte-rendu de la réunion plénière du 14 novembre 2011

Présents : Jean-Louis Baldos, Gérard Fourny, Bilel Kiouder, Andrée Peronnard-Perrot, Michel David, Armand Levy, Jean Julien, Anne-Marie Guazzone, Emmanuelle Bertrand, Sophie Merlin

Excusés : Jean-Marc Assorin, Jean-Paul Marin, Madeleine Janon, Jean-François Michon, Maurice Derras
Invités : Georges Fourny, Mustapha Belkaraoua

Ordre du jour :

- Intervention de Georges Fourny, Conseiller municipal en charge des sports, et Mustapha Belkaraouia, directeur du service des sports de la Ville d'Eybens, sur la politique sportive.
- Questions diverses.

1/ Approbation du compte-rendu de la plénière du 26 septembre

Le quorum n'étant pas atteint, le compte-rendu de la réunion plénière du 26 septembre sera mis au vote lors de la prochaine plénière de lundi 5 décembre.

2/ Intervention de Georges Fourny et Mustapha Belkaraouia

Dans le prolongement de l'étude menée en 2008 par Pierre Arnaud concernant la politique sportive de la ville d'Eybens, le Conseil municipal du 18 juin 2009 avait validé trois grandes priorités à poursuivre, défini trois piliers de pratiques physiques et sportives pour y contribuer, mis en place une instance de pilotage et de suivi des actions (Comité de Suivi de la Politique Sportive) et tracé une feuille de route pour les trois commissions composant ce dernier afin de mettre en œuvre les premiers éléments d'une nouvelle politique des activités physiques et sportives sur le territoire eybinois.

Au cours des deux années qui viennent de s'écouler, le CSPS et ses trois commissions (pratiques scolaires, péri et extrascolaire ; pratiques associatives ; pratiques autonomes) ont tenu plus d'une cinquantaine de réunions articulant élus, services de la ville, acteurs du monde scolaire, acteurs du monde associatif et acteurs de la société civile. Il s'est agi de faire le point sur les travaux engagés et les actions réalisées depuis 2009 en référence à la délibération du 18 juin 2009 et de proposer au Conseil municipal de nouvelles directions de travail pour les trois années à venir.

La dynamique engendrée est réelle et les avancées certaines, même si elles ne sont pas toujours aussi rapides que chacun le souhaiterait. Il reste de nombreux chantiers à mener. Dans ce moment de bilan et de propositions de nouvelles perspectives de travail, le CSPS souhaite remercier

l'ensemble des acteurs du sport eybinois pour leur participation et leur implication : c'est à cette seule condition que les pratiques évolueront et permettront à tous les eybinois de pouvoir s'épanouir, s'entretenir et se dépasser par les activités physiques et sportives.

Composition du CSPS :

Conseillers municipaux : Georges Fourny, Nelly Maroni, Jean-Luc Benoît, Marie-Françoise Laval, Christine Pierre, Pascale Versaut, Eric Battier, Francesco Silvestri,
Techniciens de la Ville : Paul Rongy, Yann Laumon, Mustapha Belkaraouia, Sylvie Boasso, Chantal Corrieri, Mario Goncalves, Christine Kersual,
OMS (office municipal des sports) : Michel Hébert, Jean-Marc Bouisse, Claudine Pras,
4C : Jean-Louis Baldos, Jean-Marc Assorin,
Inspection Académique : Laure Prandt, Mme Manin-Marzo,
Associations : Myriam M'Henni (Aile), Florence Osmond (CLC), Daniel Bessiron (OME), Maurice Derras (OMR) Pierre Arnaud (Sport Conseil Territoires).

Georges Fourny présente ensuite le projet de délibération qui sera soumis lors du Conseil municipal du 1er décembre 2011

Nouvelles orientations de la politique des activités physiques et sportives à Eybens

Depuis plus de 30 ans, la ville d'Eybens mène une politique sportive articulée autour de trois grands objectifs prioritaires :

- *rendre accessible la pratique sportive au plus grand nombre,*
- *permettre à ces pratiques de se dérouler dans des infrastructures de qualité,*
- *donner aux associations sportives les moyens matériels et financiers afin qu'elles prennent part à l'animation sportive de la ville.*

Ces orientations se sont notamment traduites par la réalisation de nombreux équipements sportifs, par une aide conséquente pour l'éducation physique et sportive scolaire, périscolaire et extra-scolaire, par le développement d'un tissu associatif qui regroupe aujourd'hui 30 associations et plus de 4 200 licenciés, apportant à Eybens une dynamique sportive réelle, (notamment récompensée par le trophée de la ville la plus sportive de France en 1981, catégorie moins de 10 000 habitants et finaliste au même challenge en 1997 pour les villes de moins de 30 000 habitants).

La politique de la Ville d'Eybens en matière d'activités physiques et sportives date de plus de 30 ans et doit être réinterrogée aujourd'hui au regard de l'évolution du contexte socio-économique et des besoins des habitants. Elle doit notamment prendre en compte plusieurs facteurs :

- *multiplication des demandes de soutiens financiers exceptionnels des clubs sportifs,*
- *évolution de la demande des usagers qui ne se réduit plus au triptyque « jeune-association-compétition »,*
- *réduction de la marge du potentiel d'aide au sport en raison de la récession économique et financière et du processus de révision générale des politiques publiques.*

C'est pour ces raisons, non exhaustives, que la ville d'Eybens, par délibération du 18 juin 2009, a installé un comité de suivi de la politique sportive (CSPS) avec comme mission de faire un diagnostic de la politique actuelle et des propositions permettant d'aider le Conseil municipal à se positionner sur de nouvelles orientations en matière de politique sportive.

Le CSPS a privilégié, dans sa démarche méthodologique, la concertation et l'écoute en associant plusieurs partenaires, de différents horizons à cette expérience fédératrice. La réflexion collective s'est structurée autour de 3 axes : pratiques scolaires, péri et extra-scolaires, pratiques associatives, pratiques autonomes :

- les préconisations concernant **les pratiques scolaires, péri et extra-scolaires** visent à améliorer la cohérence entre les dispositifs existants autour d'un projet éducatif eybinois, à favoriser la réalisation des 3 heures d'EPS pour les écoles élémentaires d'Eybens et à repenser l'intervention et le rapport entre les éducateurs territoriaux (ETAPS) et les enseignants.
- pour **les pratiques associatives**, l'enjeu est de simplifier et de rendre lisible les subventions associatives en les organisant autour de deux types d'aides : sur critère (aide au fonctionnement et aide à la compétition) et sur projet. L'aide sur projet sera plafonnée (la subvention maximale ne pourra excéder 60 000 €).
Il sera également pris en compte pour chaque discipline sportive un niveau de pratique maximum au delà duquel la ville n'apportera plus son aide aux clubs.
- pour **les pratiques autonomes**, émergentes à titre individuel, en famille ou entre amis, les objectifs prioritaires sont de valoriser les installations permettant ces pratiques, d'inciter les usagers à entrer dans une pratique régulière et d'accompagner cette entrée et/ou le retour spontané dans une pratique physique.

La synthèse des travaux du CSPS est présentée en détail dans le document ci-joint mais certains principes se dégagent d'ores et déjà fortement actant explicitement les nouvelles orientations de la ville en matière de politique sportive. Ainsi, la politique sportive eybinoise :

- insiste, dans sa vision prospective, sur le caractère transversal des pratiques des activités physiques et sportives.
- considère les pratiques des activités physiques et sportives comme un levier pour répondre aux enjeux actuels de cohésion sociale. La volonté de la ville est d'œuvrer efficacement dans ce domaine pour bien encadrer les pratiques et les organiser autour d'objectifs d'utilité sociale comme la santé, l'insertion et l'éducation à la citoyenneté.
- s'adresse également à toutes les tranches d'âge (enfants, adolescents, jeunes, adultes, seniors) même si elle accorde une place privilégiée aux jeunes.
- renforce sa position en valorisant les pratiques associatives, scolaires, péri et extra-scolaires et se fixe aussi comme objectif de laisser une place aux pratiques dites autonomes à titre individuel, entre amis ou en famille.
- est une politique de proximité qui s'inscrit fortement dans un cadre intercommunal plus large, prenant en compte l'évolution de la société, des pratiques sportives et les nouveaux besoins des usagers.

Ces orientations montrent que la ville d'Eybens, en lien avec d'autres partenaires, relève le défi de mettre en application avec des objectifs à court, moyen et à long terme la politique des activités physiques et sportives.

Il est proposé au Conseil municipal d'approuver ces nouvelles orientations et les propositions du CSPS ci-joint, et d'acter le principe d'une évaluation tous les deux ans de la mise en œuvre de cette politique sportive.

Débat :

Comment a été menée la réflexion sur la sport scolaire et périscolaire ?

Réponse : l'objectif de la réflexion était d'être plus cohérent dans les dispositifs proposés aux enfants. Au travers de cette étude et des enquêtes menées dans les écoles, nous avons travaillé sur la cohérence des dispositifs mis en place par la Ville dans le domaine scolaire, péri-scolaire et les activités extra-scolaires, afin d'éviter les chevauchements.

Toutefois, il ne s'agit pas d'une baisse des moyens. Au contraire, par exemple, la réflexion nous a conduit à chercher de nouveaux créneaux dans les autres piscines de l'agglomération afin d'atteindre l'objectif que les enfants sachent tous nager à la fin du CM2. Il y a un enjeu de sécurité et de santé publique.

La Ville souhaite parvenir aux 3 heures de sport par semaine, parce que la pratique du sport est importante pour les enfants, mais le sport est aussi un moyen de socialisation.

Cette étude met également en valeur la place des Etaps (enseignements territoriaux des activités physique et sportives) de la ville qui interviennent auprès des enseignants de primaire.

Les sports collectifs n'apparaissent pas dans le rapport présenté alors que ces disciplines sont un levier de cohésion sociale, porteur de valeur collective ?

Réponse : Les etaps et les enseignants organisent des cycles afin de proposer des sports différents. Les sports collectifs ont leur place, à côté des sports d'opposition et de découverte de la nature.

Qu'en est-il des associations ? Les conséquences de la nouvelles grilles des subventions ?

Réponse : la ville compte 4200 licenciés, ce chiffre est révélateur d'un monde associatif dynamique.

La politique sportive date d'une trentaine d'années et au fil des ans, on des subventions se sont superposées. Aussi, le travail a été de remettre à plat le financement et de réfléchir à un nouveau système qui soit plus juste, sans pénaliser les associations.

Ainsi le système de subventions est basé sur l'aide au fonctionnement, aide à la compétition et aide aux projets.

Dans un premier temps, les aides vont être pondérées sur 4 ans, afin de ne pas perturber le fonctionnement des associations sportives et de leur laisser le temps de s'organiser.

Applicable à partir de 2012, la nouvelle grille a fait l'objet de concertation et de simulation afin de vérifier que des clubs ne soient pas pénalisés.

A noter que la Ville a donné l'interface de l'accès aux équipements et des demandes de subventions à l'office municipal des sports.

Quels sont les autres financements des clubs ?

Réponse : l'autofinancement des club est incité par une aide de 25 %.

Il est précisé que le budget sport représente 10 % du budget de la ville.

Les clubs comportent 52 % d'Eybinois (on trouve la même proportion dans les autres villes de l'agglomération) et de nombreux clubs sont intercommunaux.

Parallèlement, le sport à l'école est traité également dans le cadre des assises de la vie scolaire.

Le travail sur les pratiques autonomes n'est pas terminé, de nombreuses pistes sont encore à explorer. Par exemple, nous avons en projet de raccorder les cheminements piétons de la Ville avec ceux des communes voisines et de réaliser un parcours de santé.

Pour cette réflexion menée depuis 4 ans, l'orientation générale est la cohésion sociale car la ville souhaite utiliser le sport comme moyen de cohésion, d'éducation à la citoyenneté, d'insertion, dans un objectif global de santé publique.

Il est demandé au 4C si ces orientations lui paraissent judicieuses ?

Comme la présentation de la délibération sur la politique sportive en conseil municipal aura lieu le 1er décembre, le bureau du 4C va travailler sur l'avis dès sa prochaine réunion, afin de pourvoir le présenter à ce même conseil.

La séance plénière s'est terminée par un pot offert par Jean Julien pour fêter son titre de chevalier de l'ordre du mérite. Ce titre lui a été remis pour ses 48 ans d'engagement pour le hockey sur glace et son engagement auprès d'une association de déportés. Jean Julien est également président du Conseil de quartier Sud Est, membre du 4C et de l'OMM.